

Mairie de Martinvast
1 Place de la Mairie
Tél. : 02 33 52 00 11
mairie@martinvast.fr
www.martinvast.fr



Horaires d'ouverture au public

Lundi	8 H 30 / 12 H 00
Mardi	8 H 30 / 12 H 00
Mercredi	8 H 30 / 12 H 00 – 14 H 00 / 17 H 00
Jeudi	8 H 30 / 12 H 00
Vendredi	8 H 30 / 12 H 00 – 14 H 00 / 17 H 00

- | | | | | | |
|-----|-----------------------------------|--------|--|--|-----------------------------|
| 1. | Sommaire | 11. | Ecole | 28. | Téléthon |
| 2. | Mot du Maire - Conseil Municipal | 12. | APEM | 29. | Rappels utiles |
| | Recensement de la population | 13. | Bibliothèque | 30. | Liste commerces - Santé |
| 3. | Budget et Finances | 14-15. | Crèche / RPE / MAM | 31. | Maison du Cotentin |
| 4 | Pumptrack | 16-17. | Association Familles Rurales | 32. | Quelques règles à respecter |
| 5. | Travaux de bâtiment | 18. | Société de Chasse | 33. | Salles communales |
| 6. | Travaux de voirie | 19. | Anciens Combattants | 34. | Nos disparus |
| 7. | Urbanisme | 20. | SCUDD | 35. | Etat civil |
| 8. | Repas des aînés | 21. | Club de l'Amitié / Activités sportives | | |
| 9. | Affaires sociales et informations | 22-26 | Martinvast Festivités | Flashez ce code pour accéder
au site de la mairie | |
| 10. | Ecole / Périscolaire / Cantine | 27. | Animations | | |





Chères Martinvastaises, chers Martinvastais,

Je suis heureux de vous retrouver en ce début d'année pour vous donner, à travers ce bulletin municipal, un aperçu de la vie de la commune.

Un mandat municipal s'achève, six années de travail pour les élus que vous avez désignés en 2020.

Dans un contexte budgétaire difficile, seule une partie des projets envisagés a pu aboutir.

L'année 2025 a vu les travaux de finition de l'agrandissement du restaurant scolaire, qui permettent d'offrir aux enfants un espace moderne et apaisé et au personnel des conditions de travail optimales.

L'ouverture du pumptrack a créé l'évènement cet été à Martinvast. Cet espace sportif, unique dans la région, est un véritable succès, on y vient en famille de tout le Cotentin.

Après plusieurs années de travail, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du territoire Douve et Divette a été approuvé le 10 décembre dernier par le Conseil d'Agglomération.

Ce PLUI qui va vous être soumis en enquête publique au printemps prochain, va permettre à l'équipe que vous désignerez en mars, de disposer de tous les éléments pour mettre en œuvre des projets structurants dans l'avenir.

Je tiens à relever aussi le dynamisme des associations de Martinvast qui contribuent, chacune à son niveau, à animer notre commune. Leur action est particulièrement importante pour créer du lien entre les habitants. Vous retrouverez un résumé de leurs manifestations dans les pages de ce bulletin.

Enfin, cette année est celle du recensement à Martinvast. Vous allez recevoir entre le 15 Janvier et le 14 Février, la visite des agents recenseurs. Vous aviez eu l'occasion, en 2020, d'expérimenter le service en ligne, n'hésitez pas à l'utiliser afin de faciliter leur travail.

Je vous souhaite une bonne lecture et à toutes et tous une excellente année 2026.

Jacky MARIE

Cette année, du 15 janvier au 14 février, Martinvast réalise le recensement de sa population.

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres et un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre.

En suivant les instructions indiquées, vous pouvez vous recenser en ligne, de façon simple et rapide. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France, d'établir la population officielle de

chaque commune et fournir des statistiques sur la population : âge, profession, logement, moyen de transport utilisé, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de déterminer la participation de l'Etat au budget de la commune, de définir le nombre d'élus au conseil municipal, d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs, de commerces et de logement.

Vous pouvez contacter la mairie pour toute information ou rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

REPUBLIC FRANÇAISE
Insee
Recensement de la population 2026

Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.

Nos trois agents recenseurs :

Sandra LEPESQUEUX
Marie-Jeanne DUHAMEL
Gérard JEANNE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Jacky MARIE
Maire

André PICOT
1er adjoint

Isabelle FONTAINE
2ème adjointe

Hubert RENET
3ème adjoint

Florence LOUIS-FRANCOIS
4ème adjointe

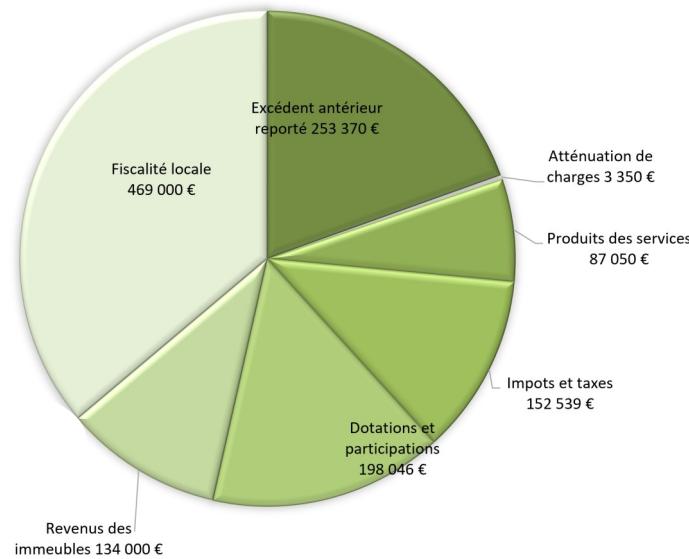
Pascal COUPPEY
Hélène SIMON
Luc MASSART

Sandrine BOUCARD
Jean-Luc DORIZON
Camille LEVAVASSEUR

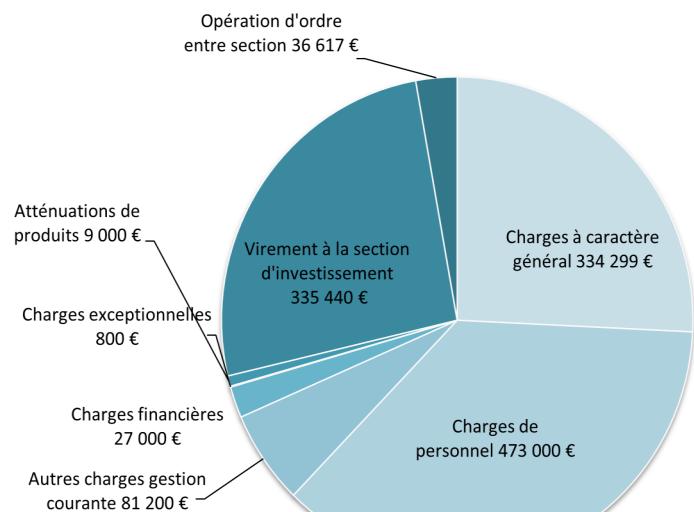
Tatiana ROUX
Joël CANUARD

Eveline LEMONNIER
Bruno LACOTTE

Recettes de fonctionnement : 1 297 356 €



Dépenses de fonctionnement : 1 297 356 €



Le budget de fonctionnement :

Il est en baisse de 122 000 € par rapport à l'année précédente. Ceci est en fait dû à un excédent antérieur reporté bien inférieur à celui de 2024. Les recettes fiscales et dotations sont relativement stables. Les dépenses de personnel et charges à caractère général sont également stables. Cette réduction du budget de fonctionnement induit mécaniquement une baisse significative (- 111 000 €) du virement à la section d'investissement.

Le budget d'investissement :

Ces chiffres correspondent au budget voté en début d'année qui n'est pas forcément consommé. Ainsi, l'emprunt de 300 000 € pour d'éventuelles opportunités d'acquisitions foncières n'a pas été utilisé.

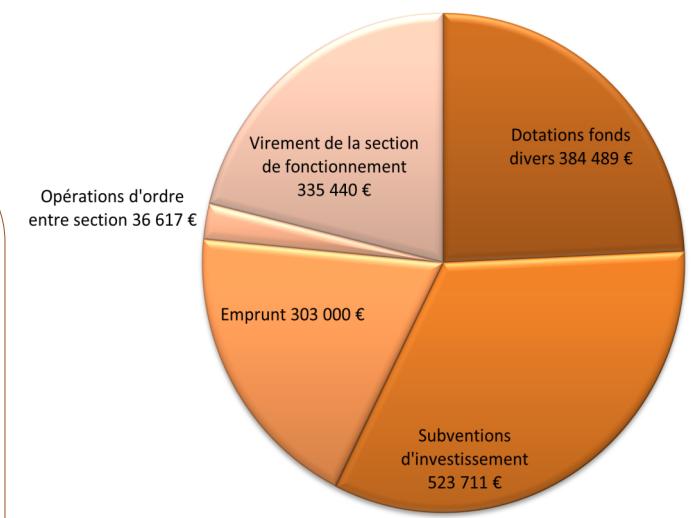
Les principaux investissements de l'année 2025 :

- Réalisation d'un Pumptrack : 221 017,64 €
- Acquisition terrain rue de la Poste : 36 650,00 €
- Feux tricolores : 65 194,56 €
- Voirie programme 2025 : 58 545,38 €
- Clôture terrain EHPAD : 9 659,52 €
- Protection incendie (bâches) : 16 524,97 €
- Adressage – signalisation : 14 826,30 €

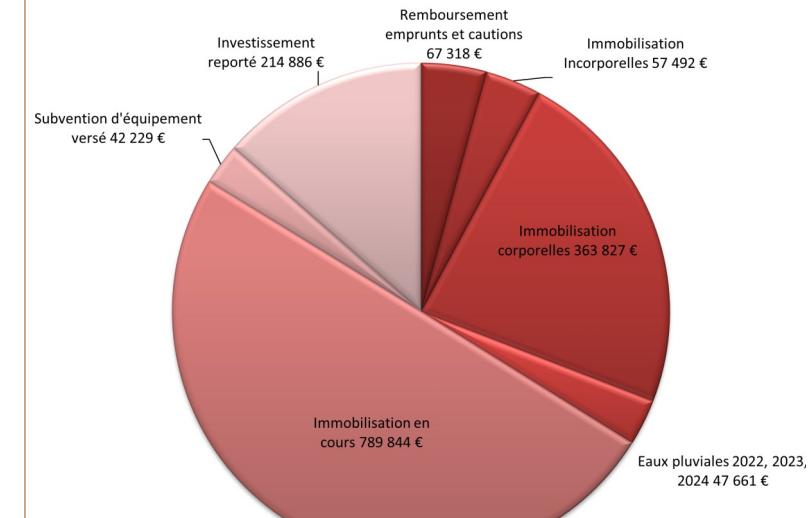
Face à ces dépenses la commune a perçu de substantielles subventions :

Fonds de concours de l'Agglo sur la plupart de ces programmes pour un total de 130 648€, Agence Nationale du Sport (83 099 €) et Fonds Européens Leader (40 000 €) pour le pumptrack, Département (23 561 €) pour les feux tricolores, Etat DETR (54 023 €) pour le restaurant scolaire (réalisés en 2024).

Recettes d'investissement : 1 583 257 €



Dépenses d'investissement : 1 583 257 €



LE PUMPTRACK



Le pumptrack, projet phare de l'année 2025 était très attendu par les jeunes et les moins jeunes.

Ce nouvel équipement sportif offre à tous un espace moderne, sécurisé et adapté à la pratique des sports de glisse. C'est un lieu de rencontre convivial pour les familles, les jeunes et les passionnés de sport.

Conçu pour accueillir vélos, trottinettes, rollers, draisiniennes et skateboards, il permet à chacun quelque soit son niveau de profiter d'un parcours ludique et évolutif.

Les plus jeunes y trouvent un lieu idéal pour apprendre l'équilibre et la maîtrise de leur engin, tandis que les pratiquants confirmés peuvent perfectionner leur technique.

Situé au cœur de la commune, il s'intègre parfaitement dans un espace de verdure.

Ce projet, conçu par une entreprise spécialisée, représente un véritable investissement pour l'attractivité de Martinvast.



Inauguration du
pumptrack
le 19 septembre

D'un coût total de 184 181 € HT (la TVA est remboursée par l'Etat), cet équipement a été largement subventionné par l'Agence Nationale du Sport (83 099 €), l'Europe par son fond Leader (40 000 €) et l'Agglomération du Cotentin (24 250 €) avec un reste à charge pour la commune de 36 832 €.



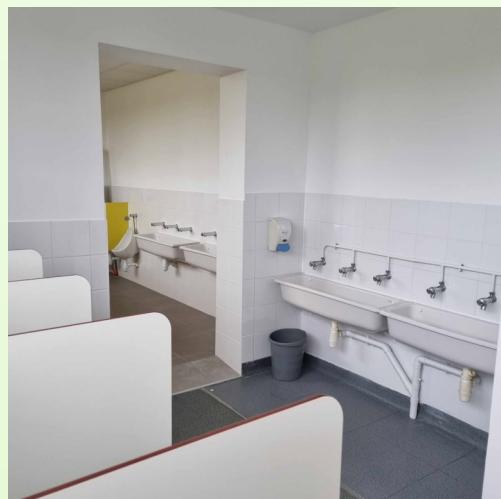
TRAVAUX DE BÂTIMENT



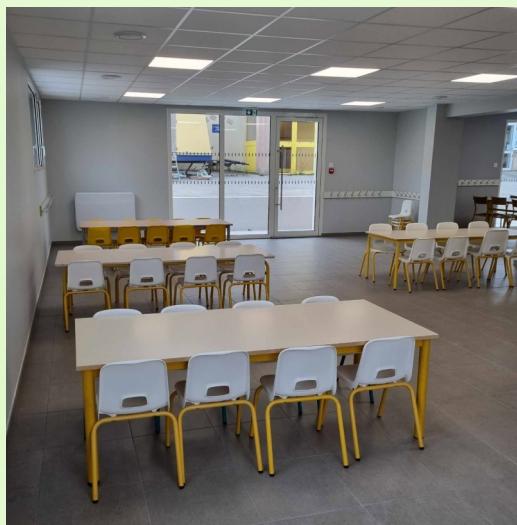
Restaurant scolaire : création d'un local de rangement et installation d'une chambre froide



Aménagement des sanitaires au restaurant scolaire



Nouveau mobilier au restaurant scolaire



Pose de tableaux numériques interactifs à l'école



Installation de cavurnes

TRAVAUX DE VOIRIE



Enrobé Chemin des Terriers



Enrobé rue des Arzimutés



Gabions et graviers rue de la Croix Pinel



Voie verte Avenue du Mont du Roc



Aménagement du parking
rue des Couturières



Installation de bâches incendie
au Pont Blondel et à l'Orangerie



Requalification de la voirie dans la zone
d'activité économique Le Pont



Feux tricolores carrefour
RD 900 / RD 122

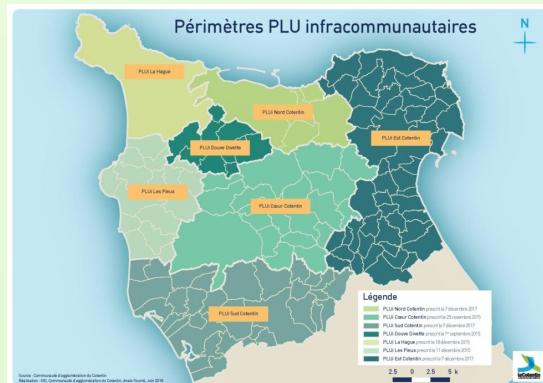
Accueil et conseil au public

ZA Le Pont

2 rue Charles Delaunay

50690 MARTINVAST

02 33 08 29 90



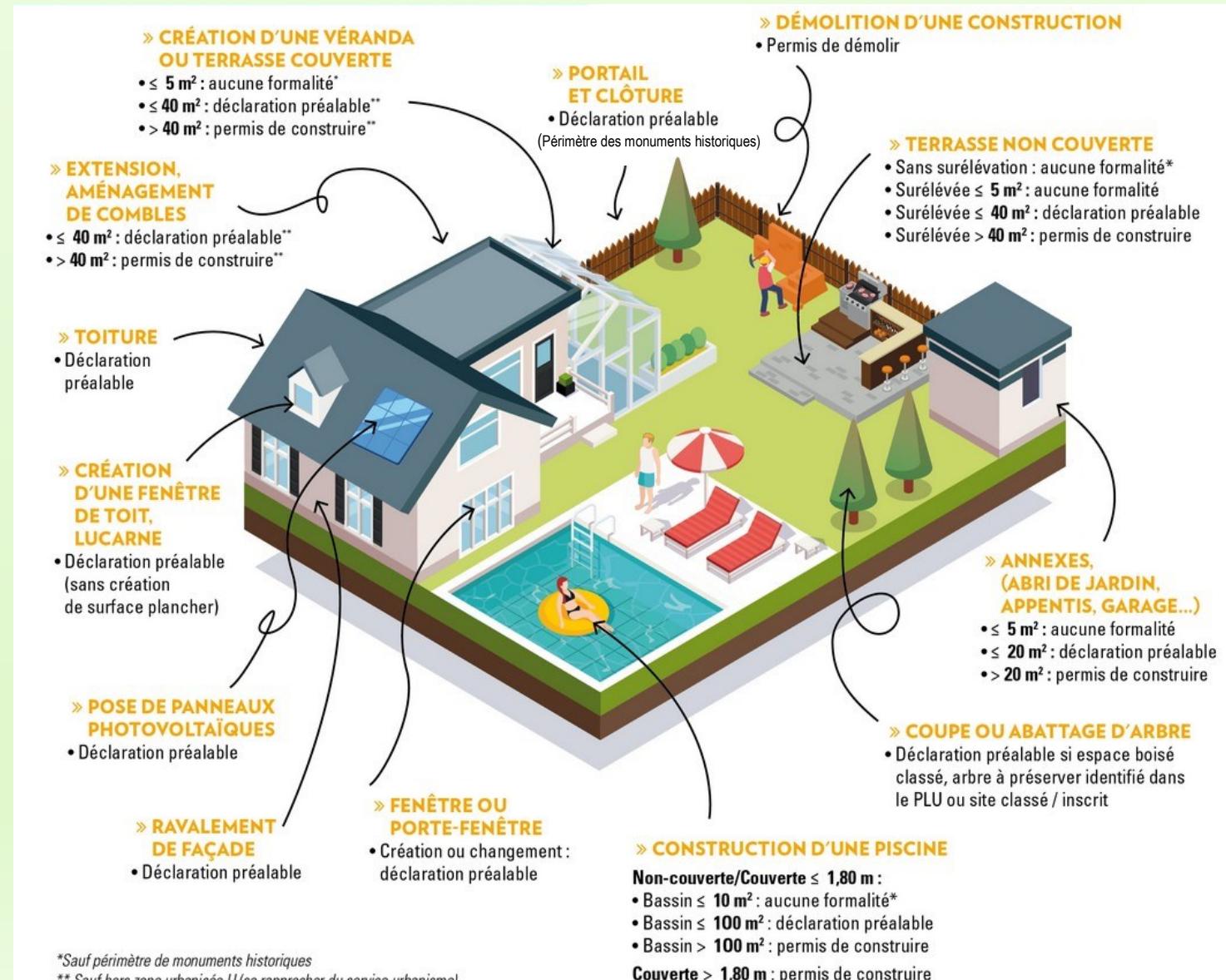
À l'avenir, c'est le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), qui définira les règles à respecter pour votre commune. Ce document a pour objectif de définir des règles d'urbanisme cohérentes, protectrices et uniformes pour l'ensemble d'un territoire.

Pour vos dépôts de dossiers : <https://ads.lecotentin.fr/guichet-unique>

Simple et rapide

URBANISME
MES DEMARCHEES EN LIGNE

En 2025, la commune a enregistré 26 Permis de Construire, 45 Déclarations Préalables de Travaux et 66 demandes de Certificats d'Urbanisme



REPAS DES AÎNÉS

Le 5 octobre, nos aînés ont partagé un repas convivial et animé, dans la Saint-Sébastien.



Départ à la retraite



Yolande Barbey, travaillant au sein de la commune depuis 32 ans, a fait valoir son droit à la retraite.

Entourée de sa famille, elle a été mise à l'honneur en présence des agents et des élus.

AFFAIRES SOCIALES

Afin de mieux vous aider,
la mairie adhère aux organismes suivants :

FAJD (Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté)

Aide au développement de l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans par l'insertion professionnelle et sociale.

FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement)

Accompagnement des ménages en difficulté pour l'accès ou le maintien d'un logement, ou la lutte contre la précarité énergétique.

La constitution de ces dossiers est effectuée par l'assistante sociale du secteur.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la page 31.

Banque Alimentaire

Distribution mensuelle de colis d'alimentation pour les personnes en difficulté.

En cas de besoin, la commission du CCAS est à votre écoute pour étudier votre demande.

Prendre rendez-vous en mairie .

Tarif d'une concession au cimetière

Concession 30 ans

Cavurne avec caveau 15 ans

Columbarium 15 ans

300 €

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

Logements adaptés

La commune possède 4 logements T3 adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Ils sont situés derrière l'école.

Il est conseillé de s'inscrire à l'avance auprès de la mairie.

DECHETTERIE

Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03) :

9 H 00 . 12 H 00 / 13 H 30 . 17 H 30

Horaires d'été (du 01/04 au 30/09) :

9 H 00 . 12 H 00 / 13 H 30 . 18 H 30

COLLECTE POUBELLES

[https://www.lecotentin.fr/mes-services/
dechets/ma-collecte-des-dechets/](https://www.lecotentin.fr/mes-services/dechets/ma-collecte-des-dechets/)

A D M R

Téléphone : 02 33 04 90 88

Ouvert lundi, mercredi et jeudi
9 H 00 . 12 H 00 / 14 H 00 . 17 H

S S I A D

Service de Soins Infirmiers à Domicile

2 bis Route de Flamanville
Téléphone : 02 33 93 07 18

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

02 33 01 95 45

02 33 08 27 73

CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN

02 33 20 70 00

GENDARMERIE de Beaumont-Hague

02 33 01 89 30

PRESBYTERE

02 33 52 01 08

3 défibrillateurs sont installés dans la commune :

- . à la mairie (côté boulangerie)
- . à la Maison du Cotentin (ZAE)
- . au vestiaire du stade



L'école

Madame FONNARD : CE1 CE2

(Directrice : 02 33 52 11 75)

Madame HERY : PS MS

Madame RONSOUX : MS GS

Madame RENET : CP CE1

Madame SIMON : CE2 CM1

Madame GUILLEUX : CM1 CM2

144 enfants inscrits

Horaires :

Lundi . Mardi . Jeudi . Vendredi

8h30 à 12h00 . 13h30 à 16h00

Mail : ce.05015807s@ac-normandie.fr



Frédérique et Sandra, ATSEM

Le Restaurant Scolaire

Sandra et Guylaine préparent les repas sur place pour les 138 enfants inscrits à la cantine

Tarifs pour l'année 2025/2026

Repas régulier / non régulier : 4,70 €

Repas situation d'urgence : 7,00 €

Téléphone : 02 33 52 18 10

Mail : cantine@martinvast.fr



Benjamin, Sandra, Guylaine et Carole

La garderie périscolaire

Tarifs pour l'année 2025/2026

1,60 € la 1/2 H

3,80 € la 1ère heure le soir

Tarif dégressif selon le nombre d'enfants

Horaires :

Lundi . Mardi . Jeudi . Vendredi

7 h 15 à 8 h 30 . 16 h 00 à 18 h 30

Téléphone : 02 33 52 02 19

Mail :
direction-acm.famillesrurales@orange.fr



L'école

En juin, les classes de CP et de CP-CE1 se sont rendues à la Ferme pédagogique des 5 saisons. Les élèves ont rencontré les animaux, appris à fabriquer du pain et écouté les belles histoires de François Thiébot. Quelle belle journée pour terminer l'année scolaire !



En ballade dans le parc du château de Martinvast, les classes de maternelles ont participé à une chasse au trésor et ont pique-niqué sous la guinguette. Les petites grenouilles au bord de l'étang ont eu beaucoup de succès.



Vendredi 20 juin, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allées à la maison du parc naturel et régional des Marais du Cotentin et du Bessin afin de faire un grand jeu de piste sur le thème du cycle naturel de l'eau.



L'après-midi, les élèves ont pu s'amuser sur la plage d'Utah Beach avec les cerfs-volants, les avions et les ballons offerts par l'APEM.



Les élèves des classes de l'école élémentaire ont travaillé et présenté une chorégraphie sur le thème « Ici et ailleurs » : sur un medley du tour du monde. Ils ont su faire voyager les spectateurs !



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MARTINVAST



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : DES PROJETS, DES SOURIRES ET DU LIEN

Derrière chaque fête d'école réussie, chaque gouter offert ou chaque évènement joliment décoré, il y a souvent une équipe de parents bénévoles : l'Association des Parents d'Élèves de Martinvast.

Son rôle : dynamiser l'école grâce à l'organisation d'évènements extra-scolaires.

DES BÉNÉFICES CONCRETS POUR LES ENFANTS

Tout au long de l'année, l'APEM organise des événements qui rassemblent : kermesse de fin d'année, fête de Noël, vente de biscuits, de sapins. Ces moments festifs permettent de financer des projets pour les enfants : sorties scolaires, matériel pédagogique, spectacles ou activités sportives.



UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ENGAGÉS

L'association fonctionne grâce à l'énergie et à la bonne humeur de parents motivés. Chacun peut s'impliquer à sa manière : donner un coup de main ponctuel, proposer une idée, tenir un stand ou participer à l'organisation d'un événement. Aucune compétence particulière n'est requise, seulement l'envie de partager et de contribuer à la vie de l'école.

REJOINDRE L'ASSOCIATION

L'APEM est ouverte à tous les parents d'élèves, sans engagement contraignant. Participer, c'est avant tout rejoindre une équipe conviviale, faire de belles rencontres et contribuer à la dynamique de la commune.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES INVITE CHACUN À PRENDRE PART À CETTE BELLE AVENTURE COLLECTIVE.



Page Facebook : APEM



Groupes Whatsapp



ape.martinvast@gmail.com

Les membres du bureau

Julie, présidente



Héloïse, trésorière



Flavie, vice-trésorière



Léa, vice-présidente



Anaïs, secrétaire



Camille, vice-secrétaire



BIBLIOTHEQUE

Pour vous inscrire **gratuitement**, il suffit de vous présenter muni d'un justificatif de domicile que vous habitez la commune ou pas.
Un choix important de **livres et documents** est à votre disposition grâce à l'achat régulier de nouveautés : romans, BD, documentaires, fond local, revues diverses pour enfants, jeunes ou adultes.

Des **animations** régulières auprès des enfants :

- . Atelier tricot-tricotin tous les vendredis à partir de 8 ans.
- . Accueil des tout-petits du RPE et leurs assistantes maternelles.
 - . Accueil des petits de la crèche.
 - . Accueil des plus grands du mercredi loisirs.
- . Des après-midis animations comme les contes gourmands ou les contes sous forme de Kamishibaï ou de tapis de lecture.
- . Des expositions pour les classes de l'école...

La bibliothèque c'est aussi la participation active des bénévoles lors du **marché de Noël** ou lors de la dictée du **Téléthon**.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte pour venir nous voir, même si vous ne souhaitez pas vous inscrire.
Venez faire les curieux, la bibliothèque n'est pas un endroit gris et poussiéreux, elle est ensoleillée et accueillante !



Soirée Contes autour des loups



Animation « Les Contes Gourmands » (lectures et cuisine)



Exposition « Les Loups »

bibliotheque@martinvast.fr
02 33 03 39 16

Et pour connaître notre fond de livres et réserver en ligne :
www.bibliotheque-martinvast.fr

Marie-Jeanne, Ghislaine, Florence, Jacqueline, Catherine,
Odile, Isabelle, Cathy et Nelly, bénévoles,
vous accueillent
le lundi de 16h30 à 18h30,
le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30
le vendredi de 16h30 à 18h30
le samedi de 10h00 à 12h00

Le Relais Petite Enfance

Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, destiné...



Aux parents ou futurs parents :

Information sur les différents modes d'accueil du jeune enfant de Douve Divette (collectifs et individuels),
Remise de la liste des assistants maternels du territoire,
Accompagnement dans les démarches parent-employeur, information générale en matière de droit du travail et orientation vers les instances spécialisées.

Aux assistants maternels et candidats à l'agrément :

Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier,
Perfectionnement et développement des connaissances et des compétences.
Proposition de temps de rencontres et d'échanges entre pairs,

Aux jeunes enfants :

Participation aux ateliers d'éveil accompagnés par leur assistant maternel (ou garde d'enfant à domicile),

Eveil à la nature, échanges, découverte, expérimentation.

Accompagnement vers la socialisation, en leur permettant de se rencontrer, de profiter d'un nouvel espace de jeu, d'ateliers d'éveils diversifiés (éveil musical, corporel,...), Possibilité d'un accueil privilégié au sein de lieux partenaires (bibliothèque, ludothèque,...).



RPE Les Bout'en train

107, rue de l'Oraille

50690 Martinvast

02.33.03.07.47

rpe.douvedivette@lecotentin.fr



Crèche Les bout'en train



Accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La crèche les Bout'en train c'est :

Un accueil de **27 enfants** chaque jour (+ des accueils d'urgence) au sein de 2 sections selon le développement psychomoteur de l'enfant,

Une équipe de **10 professionnelles** diplômées de la Petite Enfance,

Un tarif calculé selon les revenus (revenus N-2 des parents), le nombre d'enfants à charge et le barème national de la CAF avec plancher et plafond. Le tarif comprend la fourniture des repas et des couches.



Les différents types d'accueil proposés :

L'accueil régulier mensualisé de 1 à 5 jours fixes par semaine sur l'année.

L'accueil régulier non mensualisé de 1 à 5 jours selon le besoin de la famille

L'accueil occasionnel : de quelques heures à 3 jours par semaine, selon les besoins des parents (le temps d'un rendez-vous, d'un plein de courses ou d'un moment de détente...)

L'accueil d'urgence : solution de dépannage limitée dans le temps. Par exemple, lors d'un arrêt maladie de son assistant(e) maternel(l)e.

Le thème de l'année 2025/2026 : La musique !

Au programme : découverte d'instruments musicaux, bricolage, intervenants extérieurs, sortie de fin d'année et fête de fin d'année en musique !

CONTACT :

Crèche Les Bout'en train

107 rue de l'Oraille—50690 MARTINVAST

02.33.03.80.38.

creche.lesboutentrain@lecotentin.fr



Bienvenue dans notre joyeuse

Maison d'Assistantes Maternelles

où trois super-nounous, Alicia, Sandra et Charlotte vous ouvrent grand les bras !

Ici, ça rigole de 7H30 à 18H00, avec un programme digne d'un agenda de ministre... mais en beaucoup plus fun.

Entre activités motrices, bricolages créatifs, jeux en extérieur et câlins illimités, vos petits bouts ne verront pas la journée passer.



Et parce qu'on aime l'aventure, on part aussi en sorties :

A la ferme pour dire «meuh»,
au zoo pour imiter les singes,
chez les pompiers pour rêver en rouge,

et même à la Fun Box pour se dépenser comme des champions.

Bref, avec nos trois nounous, chaque journée est une petite fête où rires et découvertes sont au rendez-vous !

Téléphone : 02 14 14 19 39

lileauxtresors50690@gmail.com

ESPACE DE VIE SOCIALE



Au quotidien, c'est aller vers les autres, se **rencontrer**, lutter contre l'éloignement et l'isolement par l'**entraide** entre les générations et les familles, être attentif à chacun, offrir des **services de proximité**.

L'association est un espace ouvert, accessible à tous où chacun peut évoluer et trouver sa place.

Ateliers ponctuels

Soirées tricot
crochet, ateliers
cuisine, atelier
porcelaine à froid,
rotin, etc.



Ateliers Parents - Enfants



Sorties séniors

Cabaret,
Visite du
Moulin Marie-
Ravenel,
Spectacle des
Embarqués,
Cinéma etc.



Activités socio-culturelles et sportives

Artisanat, couture, peinture
acrylique, peinture sur porcelaine,
zumba, renforcement, cardio,
gym douce, step, danse en ligne,
rando etc.



Evènements / Manifestations

Marché de Noël, soirées jeux de
société, crêpes etc.

Accompagnement individuel et médiation numérique



Ludothèque

Espace jeux de société -
Ouvertures régulières à venir

Sorties familles

Salon de l'agriculture

Par téléphone
02.33.52.02.19

Par mail :
evs.afr.martinvast@orange.fr
 Page Facebook :
 Familles Rurales Martinvast

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

- Pér scolaire
- Mercredis
- Vacances

3 - 11
ans

Activités manuelles - Activités sportives et
ludiques - grands jeux - sorties ...
Mini camps en Juillet



Nouveauté : multisite à
Sideville pour l'accueil de vos
enfants le mercredi



Par téléphone
02.33.52.02.19

Par mail :
direction-acm.famillesrurales@orange.fr



Espace jeunes



SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE DE MARTINVAST - FCM 49

Assemblée Générale 2025

L'Assemblée Générale de la Société de Chasse s'est tenue le **19 septembre 2025** en présence des propriétaires, élus et membres. La saison 2024-2025 s'est déroulée dans de très bonnes conditions, avec des chasseurs disciplinés et respectueux. Notre Société de Chasse composée d'un bureau de 10 membres se porte bien.

Ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse a eu lieu le dimanche 28 septembre 2025. Nous veillons à préserver la faune et la flore grâce aux quotas de prélèvements appliqués depuis de nombreuses années.

Régulation du grand gibier

Des matinées de régulation sont organisées chaque mois, d'octobre 2025 à février 2026. Lors de ces opérations, le respect strict des règles de sécurité est impératif. Avant chaque sortie, le responsable rappelle l'ensemble des consignes de sécurité à tous les participants.

Pourquoi réguler la population de chevreuils ?

Parce que la loi française nous confie une mission de gestion. Depuis les années 1960, avec la création des plans de chasse, les chasseurs ne chassent plus librement : ils participent à une gestion encadrée des populations de grand gibier, en lien avec les services de l'État et la Fédération Départementale des Chasseurs.

Ces plans fixent chaque année un nombre de prélèvements autorisés, afin d'assurer une gestion raisonnée garantissant des chevreuils en bonne santé et un environnement équilibré.

La Société de chasse de Martinvast dispose actuellement de 11 autorisations. Il y a une quinzaine d'années on voyait très peu de chevreuils sur notre commune. La régulation des chevreuils vise à maintenir un équilibre naturel entre la faune, la flore et les activités humaines.

En l'absence de prédateurs naturels, leur population croissante peut entraîner des dégâts aux cultures et aux jeunes forêts, ainsi qu'une augmentation des accidents de la route.



Le responsable de battue rappelle les consignes de sécurité.

Concours et tournoi de pétanque

La société a organisé un concours de pétanque le 17 juin 2025 à Couville. Nous remercions chaleureusement la municipalité de Couville ainsi que les sponsors et les bénévoles, pour leur précieux soutien. Un nouveau tournoi sera organisé au printemps 2026, dans le même esprit de convivialité et de partage. Nous espérons qu'un terrain de pétanque pourra prochainement voir le jour et profiter à tous les habitants de Martinvast, commune en pleine expansion où convivialité et bonne humeur sont entretenues par de nombreuses associations.

Remerciements

Les chasseurs de la **Société de Chasse de Martinvast** tiennent à remercier **Monsieur le Maire** et le **Conseil Municipal** pour l'attribution de la **subvention annuelle, Martinvast Festivités**, pour le prêt de matériel et leur générosité, **Mesdames et Messieurs les propriétaires** qui mettent leurs terrains à disposition de la Société de Chasse.

Renaud OLIVIER

06 16 12 02 29

Loïc TRAVERS

06 66 07 20 88

En ce début d'année, l'**ensemble des membres de la Société de Chasse de Martinvast** vous présente ses **meilleurs voeux pour 2026 !**

Anciens Prisonniers de Guerre (A.C.P.G.), les Combattants de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (C.A.T.M.), les Combattants de Théâtres d'Opérations Extérieures (OPEX) et VEUVES

Cette année 2025 marquait le 80ème anniversaire du retour des Prisonniers et de la création de notre association. Le 20 février, la Section de MARTINVAST a organisé l'assemblée générale cantonale. En compagnie de la municipalité et des enfants des écoles, le 8 mai, nous avons commémoré la fin de la guerre 39/45 par le dépôt d'une gerbe et d'un hommage aux morts de ce conflit.



En juin dernier, la municipalité a organisé une cérémonie commémorative du 85e anniversaire des combats du 18 juin 1940 au Pont de Martinvast en présence des autorités locales et régionales et d'une délégation britannique.



Très belle cérémonie d'émotions et d'amitiés renouvelées, réhaussée par la présence de nos drapeaux cantonaux et d'associations de reconstitution.

Le Congrès départemental a eu lieu à St LO le 14 septembre. Il a rassemblé 600 adhérents et 164 drapeaux. Un bel hommage a été rendu à nos frères tués en ALGERIE au Mémorial AFN, place Ste Croix, en présence de Mr le Préfet, Mr le député et Mme Emmanuelle LEJEUNE, maire de St LO, du secrétaire général de la fédération, Serge UFFREDOU, représentant Mr Hubert CHAZEAU, président national.



Le 24 mars, nous avons eu la tristesse de perdre Mr Lionel LOISELIER



Après une cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts de Martinvast, la cérémonie cantonale s'est tenue à Virandeville. Lors des deux cérémonies patriotiques, nous avons présenté le Bleuet de France, symbole de la transmission de la mémoire et du soutien aux blessés de Guerre, Orphelins et Pupilles de la nation, auquel la population présente aux cérémonies a bien répondu et nous les en remercions.

Nous avons commémoré la fin de la guerre d'Algérie le vendredi 6 décembre à Sideville pour évoquer la mémoire de nos 3 jeunes soldats de Hardinvast et Virandeville morts en Algérie en 1956-1959-1961. Pendant ce conflit si long, il y a eu 23 000 morts.

Nous vous remercions de votre accueil lors de la présentation de nos calendriers 2026.

Nous avons rendu visite à nos combattants résidant en maison de retraite.

La section souhaite à ses adhérents une très bonne année 2026.

Le Drapeau communal, porté par Dominique BRISSET, s'est déplacé à CHERBOURG pour les commémorations de différents conflits passés : Indochine, Appel du Général DE GAULLE et autres.





Sporting Club Union Douve Divette

Le **SCUDD** entame sa 9e saison et confirme son statut de club dynamique et attractif du Cotentin. Avec plus de 340 licenciés et une cinquantaine de bénévoles engagés, sans qui rien ne serait possible, le club poursuit son développement avec enthousiasme.

Cette année encore, le SCUDD a su faire vibrer ses supporters ! Les équipes seniors ont réalisé une belle saison : les équipes B et C ont assuré leur maintien, tandis que l'équipe première a brillamment retrouvé la première division, grâce à une deuxième place en championnat de D1, avec une seule défaite au compteur. Leurs homologues féminines en ont fait de même puisque qu'elles ont également performé en terminant championnes d'automne en D2 pour rejoindre l'échelon supérieur.



Tournoi Ploemeur 2025—U11 et U13

Plusieurs équipes se sont particulièrement illustrées la saison dernière :

- Les U15, champions d'automne en D2,
- Les U13 filles, championnes de printemps en D1,

Les U13, champions d'automne en D3, champions de printemps en D2, et qualifiés pour les phases départementales D1 Pitch.

Par ailleurs, les nombreux tournois, notamment ceux organisés par le club, ont permis aux enfants de vivre leur passion tout en défendant fièrement les couleurs du SCUDD.

L'école de football, forte de 230 jeunes licenciés, continue de se développer, portée par une équipe de bénévoles passionnés. A noter également le passage à 24 enfants pour le baby-foot.

Sur le plan extra-sportif, le club adresse ses remerciements sincères aux bénévoles qui ont contribué aux travaux réalisés sur les stades de Tollevast et Martinvast.

Enfin, le **SCUDD** tient à remercier chaleureusement les municipalités pour leur soutien matériel, ainsi que les sponsors, bénévoles et parents toujours présents au bord des terrains.



Les bénévoles et les membres du bureau

scudouvedivette@gmail.com



Les 66 adhérents du Club de l'Amitié se réunissent le 2e lundi de chaque mois (sauf en août) pour diverses activités (belote, jeux de société, pétanque, marche...) suivi d'un goûter.



Pour vous inscrire
ou pour tout renseignement :
M. Alain MESNIL
au 06 11 74 07 31
clubamitiemartinvast@gmail.com



Prochaine Assemblée Générale :
26 janvier à 14 H 00

- P
R
O
G
R
A
M
M
E
2
0
2
5
- 27 janvier : Assemblée générale du Club + Galette des Rois
 - 10 février : Après-midi club + dégustation de crêpes faites par les adhérents
 - 30 mars : Repas Poule au Pot ouvert à tous + tombola (75 personnes)
 - 7 mai : Sortie en bus à Carrouges (45 personnes)
 - 21 mai : Loto à la Salle Saint-Sébastien (55 personnes)
 - Mai, juin et juillet : Séances de sophrologie le jeudi matin
 - 23 juin : Repas au restaurant « Le Telles Qu'elles »
 - 7 juillet : Après-midi club + goûter amélioré, avant les vacances
 - 1er septembre : Reprise des activités + repas froid pour les adhérents
 - 26 octobre : Repas à l'Escale Normande à Sottevast (40/45 personnes)
 - 2 décembre : Repas spectacle à Lessay (31 personnes)
 - 15 décembre : Après-midi club + bûches de Noël et chocolats



La méthode Pilates a comme objectifs le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibre musculaire et l'assouplissement articulaire.

Laura Polo Guerrero, kinésithérapeute, donne des cours tous les mardis, d'octobre à juin (hors vacances scolaires) à la salle Saint-Sébastien.

Trois horaires sont disponibles :
17 H, 18 H ou 19 H
Inscriptions au 06 74 92 36 96



Activités Sportives

éveil du corps



**Association
Harmonies
Qi Gong**

Animatrice : isabelle Daireaux
07.49.51.58.24
isabelle.daireaux@yahoo.com
www.harmonies-qigong.com

vitalité



bien-être



Cours les mercredis
Martinvast
Salle l'Atelier
14h30 - 15h45

cours adultes, tous niveaux, tout âge
inscription possible en cours d'année



Martinvast Festivités organise des animations au sein de la commune et assiste les associations par le prêt de matériels et de savoir-faire. Crée en 2016, l'association se compose de 42 membres venant du Cotentin.

L'atelier est situé à la Duquesnerie. Les installations sont ouvertes tous les jeudis après-midi et plus si besoin.

Contact : M. Picot au 06 89 35 33 72

Adresse mail : martinvast.festivites@gmail.com



RANDOS DES COUTURIERES

Le 1er mai, le succès a été au rendez-vous puisque 394 randonneurs cyclistes et pédestres ont passé la ligne d'arrivée.

La progression est importante puisque 2024 comptait 150 participants et 2025 en comptait 394, signe qu'au fil des années la formule rencontre plus de succès.

CHOUETTE RANDO

Traditionnellement prévue le premier samedi de l'année, la Chouette Rando a été reportée au **samedi 18 janvier** pour cause météo. Cela n'a pas impacté son succès avec **plus de 500 marcheurs** au départ, sous un ciel clément.



Le parcours passait par le domaine de Beaurepaire et la Bihellerie.

A l'arrivée, Eveline et son équipe ont servi du vin chaud et du chocolat accompagnés de friandises. Un nouveau spectacle pyrotechnique de la troupe «TERRA JUGGLER» a conclu la manifestation.



Rue Croix Pinel avant le départ



Le spectacle proposé par la compagnie « TERRA JUGGLER »



LA BALLADIVETTE

Le 8 juin, la Balladivette a connu un grand succès avec plus de 400 participants composant 75 équipes qui ont participé à 5 jeux notés et planché sur un questionnaire varié sur un parcours de 6 kilomètres dans la campagne martinvastaise. A l'arrivée, chaque équipe devait interpréter une composition musicale avec un thème imposé : « Balladivette » et « Martinvast ». Ce tour de chant a amené une ambiance de folie en attendant les résultats.



La soirée s'est poursuivie avec le repas, préparé par la rôtisserie LECONTE de Montebourg, partagé par 260 convives et servi par les bénévoles de Martinvast Festivités. Le bal animé par Fred Kantis a précédé le superbe feu d'artifice offert par la municipalité.



C Y C L O - C R O S S D E S C O U T U R I E R E S

Le 28 septembre, malgré un temps maussade, le public est venu nombreux assister au challenge Eric DUCHEMIN avec 150 coureurs au départ. Cette nouvelle et grande épreuve a obtenu un grand succès.

Parmi les animations proposées pour les enfants dans le village, une course de draisiennes était organisée pour les enfants de 4 à 7 ans. Cette épreuve a été très appréciée par le public et les parents venus encourager leur progéniture autour de la piste.

Nul doute que cette épreuve sportive et ses animations seront au programme de l'année 2026.

Martinvast Festivités remercie l'Association des Parents d'Elèves de Martinvast pour la gestion du cyclo-cross ainsi que les propriétaires du domaine de Beaurepaire qui a accueilli l'évènement.



VIDE GRENIER

Le 7 septembre, sous un ciel clément, s'est tenu le vide grenier.

Les vendeurs, moins nombreux que les années précédentes, ont été satisfaits de leurs bénéfices grâce aux acheteurs venus nombreux.



Place de la gare



La Place de Poutalès



CORRIDA DE L'AVENT : Un nouveau record !

Pour sa 5ème édition, la Corrida de l'Avent s'est déroulée le 13 décembre dans les rues du bourg, course en boucle et en nocturne. 450 concurrents ont participé aux différentes courses selon l'âge et le niveau de chacun. Il faut noter que les catégories enfant (éveil, poussins, benjamins) ont enregistré 170 coureurs !

Bravo à eux pour leur participation et à leur coach !

La traditionnelle populaire qui a conclu cette corrida a séduit les athlètes par le parcours et l'esprit festif.

Nombreux sont les coureurs qui ont joué le jeu en se déguisant pour la bonne ambiance de cette soirée sportive.

Pierre Emile, vainqueur chez les «Elite», inscrit à son palmarès sa deuxième victoire à cette course, suivi par Maxime Dusautiez, Maxime Golain et Laurent Martin. La consécration féminine est allée à Flore Gallois qui devance Aurore Maurin, Mathilde Larose et Aline Liévin.

Merci aux bénévoles et à l'équipe municipale pour la réussite de la manifestation. A l'année prochaine !



RAMASSAGE DES DECHETS

Le 29 mars, la municipalité, avec l'aide des associations Martinvast Festivités, APEM, SCUDD, AFR, Club de l'Amitié et des services municipaux a organisé la collecte annuelle de déchets sur le bord des routes et des chemins de la commune.

Malheureusement, l'année 2025 restera exceptionnelle par le volume ramassé en comparaison des deux années précédentes.



ACTION CITOYENNE

Le 8 juillet, une équipe de Martinvast Festivités a participé à l'action citoyenne, organisée par la municipalité, qui consistait à désherber la piste d'athlétisme autour du city près de l'école. Une vingtaine de bénévoles encadré(e)s par M. le Maire ont assisté les agents municipaux. Plusieurs adolescents, utilisateurs du city, ont aussi aidé.



VIDE GRENIER DE SIDEVILLE

Le 28 avril, comme chaque année depuis trois ans, Martinvast Festivités a apporté une assistance à la Fédération des Associations de Sideville (FAS) en assurant le parking.



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

L'Assemblée Générale s'est tenue le **21 février** et a rassemblé plus de 70 personnes.

Le bilan financier est positif grâce aux 10 000 heures de main d'œuvre apportées par l'ensemble des bénévoles.

Les bénéfices de la dernière Haute Folie ont permis de reverser environ 30 000 € aux associations qui ont aidé à l'organisation.

Depuis la création de Martinvast Festivités, ce sont 180 000 € qui leur ont été offerts.

A l'issue d'un vote des membres, le bureau a été reconduit pour l'année 2025.



Remise des subventions aux associations



Le Bureau

BANQUET DE L'ASSOCIATION

Le **8 mars** a eu lieu le traditionnel banquet annuel à la salle Saint-Sébastien. 48 convives ont apprécié l'apéritif élaboré et servi par les cantinier(e)s bénévoles, un excellent cassoulet cuisiné par le traiteur La Roseraie de Couville puis les babas au rhum confectionnés par Pierrot, le pâtissier de l'association.

Le karaoké, préparé par Isabelle, notre chargée de communication et animé par Maxime le disc-jockey, a enflammé la salle.



Des acteurs locaux animent notre commune par leurs initiatives



L'animation de la Cité de la Mer s'est déroulée du 17 au 29 juin



Le Krill a fait danser avec la guinguette au Château



Melchior a animé des thés dansants à la Salle Saint-Sébastien



Pour la seconde année, l'Estaminet a organisé une soirée Disco



En septembre, le Cirque s'est installé sur la Place Hubert de Pourtalès

Une deuxième édition réussie pour le festival de musique techno Alcazar

Les créateurs du Hang'art



Les actions de l'association Hang'art : marchés des créateurs, concerts, et expositions

Cette année encore, les 5 et 6 décembre, le territoire de Douve et Divette s'est investi pour la cause du Téléthon. 80 bénévoles se sont relayés jour et nuit sous le préau du centre de loisirs équipé de 24 postes de cuisson. 12 000 crêpes ont été produites à partir de 840 litres de pâte.

Plusieurs points de vente étaient installés : à la salle des associations, dans les écoles de Douve et Divette, au Pont de Martinvast, au bar l'Estaminet, au magasin Le Rabio, à la Maison des Produits Régionaux, à la pharmacie Céline Launey et aux magasins Leroy Merlin et Décathlon.

Cette année, un Casse-Noisette était mis en jeu lors d'une tombola. Différentes animations avaient lieu dans les communes : dictée à la bibliothèque de Martinvast, marches à Couville, Sideville et Martinvast. Teurthéville a produit 1 000 crêpes pendant son marché des artisans et l'association LoReHA en a proposé 700 à la sortie de l'école de Hardinvast.



Merci aux donateurs qui ont été, encore une fois, au rendez-vous : les associations de Douve et Divette pour la main d'œuvre, les commerçants pour les œufs, la farine et divers ingrédients, les agriculteurs pour le lait et les municipalités pour le gaz.

La bonne volonté et l'implication de tous les acteurs de ces journées ont permis de récolter la somme de **13 887,65 €** reversée à la coordination Téléthon de Carentan.



Les informations et alertes de la commune sont sur PanneauPocket

Scannez pour télécharger l'appli !

GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

QUELQUES RAPPELS UTILES

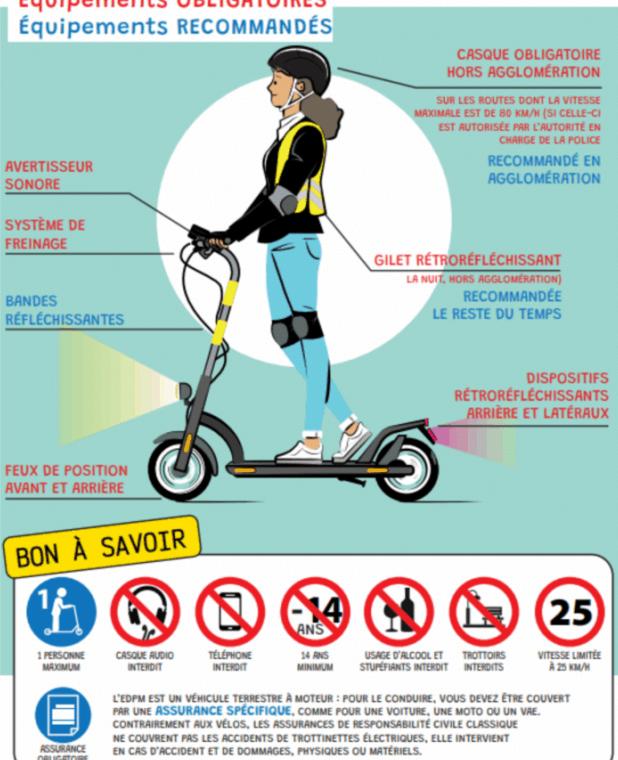
BIENTÔT 16 ANS !



Le recensement citoyen est indispensable pour passer un examen ou un concours et s'inscrire au permis de conduire

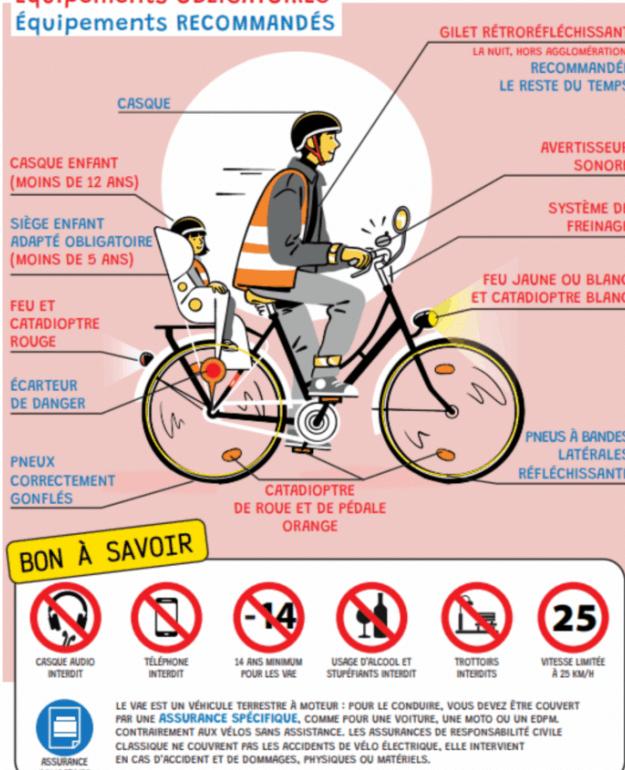
Les équipements Trottinette électrique

Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM)
Équipements OBLIGATOIRES
Équipements RECOMMANDÉS



Les équipements VÉLO et VÉHICULE À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)

Équipements OBLIGATOIRES
Équipements RECOMMANDÉS



alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1 Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2 Je me tiens informé(e)
- 3 Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4 Je limite mes communications téléphoniques
- 5 Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6 Je me prépare à une éventuelle évacuation

En partenariat avec



POUR EN SAVOIR PLUS

- > www.edf.fr
- > www.sante.gouv.fr



En savoir plus sur la préparation du kit d'urgence et le plan individuel de mise en sûreté (PIMS)
www.info.gouv.fr/risques/

[se-preparer-a-une-situation-d'urgence](http://se-preparer-a-une-situation-d'urgence.gouv.fr)
et site internet de votre préfecture

En partenariat avec

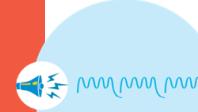


Alerte sur le téléphone fixe (automate d'appels) ou portable (FR Alert)

En cas d'alerte nucléaire, en plus de la sirène, un message vocal est envoyé par un automate d'appel aux habitants situés à proximité immédiate de la centrale nucléaire. Il est complété par une notification et/ou SMS sur les téléphones portables. Il faut alors se mettre à l'abri et se tenir informé.

ALERTE PAR LA SIRENE

La sirène diffuse le signal national d'alerte commun à tous les types de risques : un son montant et descendant composé de trois séquences d'1 minute et 41 secondes séparées par un intervalle de 5 secondes. Elle vous signale un danger imminent, il faut alors se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur et se tenir informé du comportement à adopter.





Commerces et Santé



BOURG et HAMEAUX

Auto Ecole La Divette	Institut Le Rendez-vous by Aurore
Bar Tabac PMU Presse L'Estaminet	Martin Rénov'
Boulangerie Renouf	Onglerie Le Salon de Camille
Coiffure Couleur Nature	Onglerie Ailes et Ongles

Zones d'activités LE PONT et LA GRANDE FONTAINE

AG2L Automobiles	Maison des Produits Régionaux
Artelia Industrie	Menuiserie Claude Revel
Autosur Contrôle Technique	Menuiserie Millet Jean-Yves
Axel Location	Nowoco Salle de Sports
Biocoop Le Rabio	Pompes Funèbres Amaryllis
CLsystem	Pompes Funèbres Requier
Cotentin Location	Renaut Philippe
Durel Rénovation	Restaurant La Divette
E. Leclerc Drive	SIMA
Fédération Française du Bâtiment	Société d'Etanchéité de l'Ouest
France Accastillage	Station Service Total Energies
Graineterie du Cotentin	Thermiclim
Lemière Couverture	Viger Peinture

Médecins généralistes

Dr Laurent ANDRES
Dr Valérie CANUEL
Dr Anne LADUNE
2 rue du stade 02 33 52 13 91

Chirurgien Dentiste

Dr Stéphanie COHERE MARTIN
111 rue de l'oraille 02 33 53 37 43

Sages-femmes

Lucile LAMY
Sophie GAIN
109 rue de l'oraille 02 33 03 62 25

Infirmiers libéraux

Angélique DUBOST
Béatrice SCHÄTZEL
17 Rue Maurice Brisset 02 33 52 11 59

Psychologue

Flavie GEORGE
109 rue de l'oraille 06 20 57 64 14

Diététicienne

Léa LECOUTOUR
A domicile 07 81 67 69 13

Pédicures-Podologues

Robin MASSE
17 Rue Maurice Brisset 07 83 60 50 95
Morgane SOUSA
109 rue de l'oraille 07 82 37 18 58

Kinésithérapeute

Eric ADAM
4 rue du stade 02 33 52 18 18

Ostéopathes

Emma SORIN
109 rue de l'oraille 07 66 99 98 90
Camille VOYE
109 rue de l'oraille 06 83 21 36 65

Pharmacie

Céline LAUNETY
20 rue Maurice Brisset 02 33 52 13 79

Orthophoniste

Camille MOUGEAT
109 rue de l'oraille 02 33 04 25 85

EHPAD Elisabeth de Surville

17 rue de la Liberté 02 33 01 63 80

Accès numérique public

(En libre accès)

Du lundi au vendredi :
10h à 12h / 13h30 à 17h

Conseiller Numérique

Accompagnement gratuit aux usages numériques
- tout public -

Le jeudi de 9h30 à 12h



Agence postale

Du lundi au vendredi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi : 10h à 12h

SAMPS

1er, 3ème et 4ème mardi du mois sur convocation

Prestataire départemental pour l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA

MEF

Mission Locale

Le mardi après-midi semaines impaires

Sur rendez-vous au 02.33.01.64.65.

Accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans

MEF PLIE

1er jeudi du mois

Accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés spécifiques.

sur rendez-vous
Adresssez-vous au PLIE contactplie@mef-cotentin.com 02.33.01.64.69, ou à votre conseiller habituel (CMS, France Travail, CCAS)

Manche Services

Accompagnement de 1er niveau d'information avec les partenaires Manche Services:

CAF, MSA, CARSAT, France Travail et CPAM

Bus France Service

Le lundi de 14h à 16h45

Accès gratuit et accompagné aux services de proximité : Accueil, information et orientation

Accompagnement aux démarches administratives des partenaires France Services

07.88.85.89.00

CAP COTENTIN

Service de transport
Tarif : 1€ en avance via l'application ou les bornes ou par sms 93050


Cap à la demande :
Service de transport de proximité sur réservation par téléphone au 0 806 079 530, sur l'appli MyMobi ou sur le site internet: capcotentin.fr

Un service public de proximité qui vous informe et vous accompagne dans vos démarches du quotidien
Ouvert du lundi au vendredi
10h à 12h / 13h30 à 17h

Assistante sociale

Le mercredi matin (sauf le 1er du mois)

Sur rendez-vous
Secrétariat du centre médico-social : 02.33.10.08.75.

Je Rénov'en Cotentin

2ème jeudi du mois
10h à 12h et 13h30 à 17h
Sur rendez-vous au 02.50.79.17.05.

Conseil et information sur les questions de rénovation énergétique : aides financières, accompagnement pour les travaux

U.D.A.F POINT CONSEIL BUDGET

Lundi après-midi de 14h à 17h
Sur rendez-vous au 02.33.57.92.25.

Des conseillers à votre écoute.
Ouvert à tous

Conciliateur de justice

1er mercredi du mois de 14h à 17h
sur rendez-vous 06.43.12.92.40 (M. PERES)

Demande de résolution à l'amiable des conflits (conflits de voisinage, litiges commerciaux...)

ERAD (CLIC) :

Service d'aide aux aidants
Le 4ème lundi du mois de 10h à 12h

Douve et Divette
ZA le Pont - 50690 MARTINVAST
02.33.52.33.08
accueil.douvedivette@lecotentin.fr

QUELQUES REGLES A RESPECTER

ANIMAUX EN DIVAGATION

Article 215-1 à 215-3

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

DÉFENSE DE DÉPOSER DES ORDURES

Suite à plusieurs dépôts sauvages au niveau des containers, il est rappelé que cette infraction est punie d'une amende de 135 € minimum.

NUISANCES SONORES

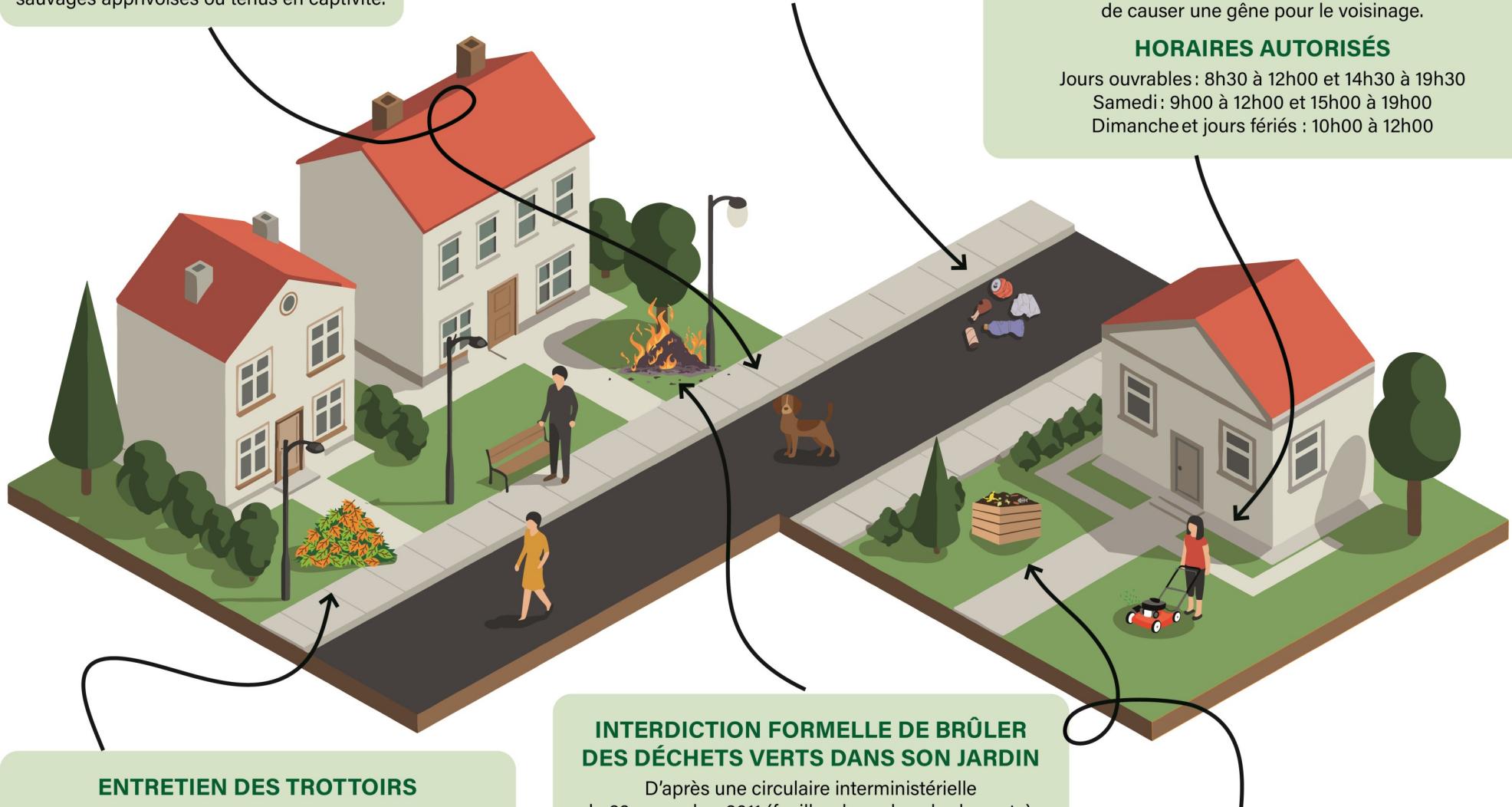
L'arrêté préfectoral du 27 mars 1997 réglemente l'utilisation des outils ou appareils électriques ou thermiques (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, taille-haies...) pour les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

HORAIRES AUTORISÉS

Jours ouvrables: 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00



ENTRETIEN DES TROTTOIRS

L'entretien des trottoirs et des pieds de murs doit être assuré par le riverain tout au long de sa propriété, en toute saison et particulièrement à la chute des feuilles et de la neige. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

INTERDICTION FORMELLE DE BRÛLER DES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN

D'après une circulaire interministérielle du 29 novembre 2011 (feuilles, branches, herbes, etc):

Faire un feu dans son jardin pour brûler ses déchets ménagers comporte de sérieux risques pour la santé du voisinage, ainsi que des troubles liés à l'odeur de la combustion.

BESOIN D'UN COMPOSTEUR ?

Rendez-vous sur <https://lecotentin.fr/formulaire-demande-de-composteur>

Nos salles à louer



La salle
Saint-Sébastien



Mise à disposition des particuliers et des associations, la **Salle Saint-Sébastien**, entièrement rénovée en 2018, d'une surface de 90m², avec estrade, est prévue pour 80/90 personnes. Elle dispose au sous-sol d'un espace de réchauffe (sans vaisselle), d'une cuisinière à gaz 5 feux équipée d'un grand four. Parmi les équipements, un percolateur, une cafetière, une bouilloire, et trois réfrigérateurs.

La **Salle de l'Atelier**, d'une capacité de 25 personnes maximum, peut vous accueillir pour vos réunions, vos assemblées générales, vos activités sportives (non accessible PMR). Le tarif de location est de 5 € par heure.



Pour tous renseignements ou réservations, contacter la mairie au 02 33 52 00 11
aux horaires d'ouverture au public

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Week-end (du vendredi 14H00 au lundi 9H00)	200 €	290 €
Charges Week-end électricité + gaz		
Période Hiver—15/10 au 31/03	40 €	40 €
Période Eté—01/04 au 14/10	25 €	25 €
Journée ou soirée en semaine	85 €	125 €
1/2 journée en semaine	55 €	80 €
Caution Salle	500 €	500 €
Caution ménage	120 €	120 €

La salle de l'Atelier

Ils nous ont quittés

Bernard Leterrier, figure bien connue des Martinvastais nous a quittés cette année au seuil de ses 90 ans.

Ancien agriculteur, il a consacré sa vie à la terre, au travail et à sa passion de la nature.

Élu pour la première fois conseiller municipal en 1971, ses compétences sont rapidement reconnues par le maire de l'époque, Maurice Brisset.

C'est donc tout naturellement qu'il se voit confier quelques années plus tard, la responsabilité d'adjoint au maire.

Homme de terrain, l'urbanisme et la voirie seront ses domaines de prédilection.

Il sera pendant 43 ans, de tous les projets et de toutes les aventures de la commune de Martinvast, de la construction de la poste (actuelle MAM) en passant par l'aménagement de la Zone d'Activités économiques, jusqu'à l'implantation de l'EHPAD.

Dans son engagement quotidien, son pragmatisme et son bon sens terrien en feront un élu apprécié de tous.

Retiré de la vie publique en 2014, il laisse à tous ceux qui l'ont connu, le souvenir d'un homme de conviction et de dialogue.



Anna Lepetit, dont nous avions fait la biographie il y a 2 ans, nous a quittés en février dernier.



Résidente de l'EHPAD, elle était la doyenne du département.

Petite femme discrète, elle était entrée à l'EHPAD en 2014 à l'âge de 100 ans.

Pendant ces 10 années passées à Martinvast, malgré des difficultés d'audition, elle restait cependant très active.

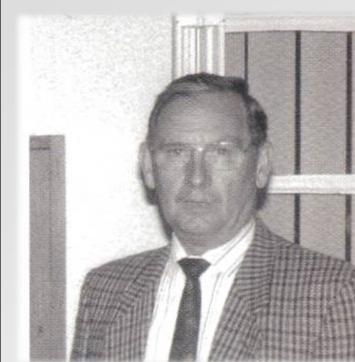
Elle s'est éteinte à l'âge de 110 ans et 4 mois.

Ils ont marqué la commune

A l'occasion de l'adressage, certaines rues ont changé de nom.
L'occasion d'honorer la mémoire de personnalités qui ont marqué la commune.

Roland Rohée, qui nous a quittés il y a 20 ans laisse un souvenir ému à de nombreux Martinvastais.

Élu conseiller municipal en 1983, il accède au poste d'adjoint au maire en 1986 aux côtés de Charles Delauney avec qui il a débuté une période de grands projets pour Martinvast dont l'acquisition de terrains pour la création de la zone d'activités économiques et pour le stade de football. Il sera le principal artisan de la construction du groupe scolaire, de la boulangerie et de la nouvelle mairie.



Élu maire fin 2000, la maladie l'éloignera brutalement de la vie publique quelques mois plus tard. Il nous quittera en 2005, dans sa 71ème année.

Tous ceux qui l'ont connu gardent de lui l'image d'un homme sage et tempéré.

Son dévouement, son désintéressement et son sens du service public ont marqué les esprits. Son nom est désormais associé à la rue qui passe devant l'école et la mairie jusqu'au Clos de l'Eglise.

André Le Gouphil, disparu en 2023 a été une figure de l'équitation normande.

Cavalier émérite, il représentera la France au sein de l'équipe de concours complet aux jeux Olympiques de 1964 à Tokyo et 1968 à Mexico.

Nombreux sont les cavaliers du Cotentin, passés par son école d'équitation à la ferme de Carneville.



Sa rigueur dans l'apprentissage de l'équitation et son amour du cheval ont marqué des générations de cavaliers.

Le « Grand complet », concours complet d'équitation organisé sur ses terres au début des années 2000 a fait les belles heures de Martinvast.

L'ancienne rue de l'église portera désormais son nom.

Avis de Naissance

Elina ALLAIN, le 4 février

Léo HAMEL, le 6 février

Ayoub HAMMOUDA, le 17 avril

Baptiste CHARRIERE, le 27 mai

Suzanne LEPETIT, le 9 juin

Charles RENEE, le 23 juillet

Gauthier DELPEUCH, le 28 septembre

Thimothée PIERRY, le 7 décembre



ETAT CIVIL

Cette année,
la commune a enregistré :

11 avis de naissance

14 Pacs

10 mariages

13 décès

10 transcriptions de décès

Mariages

Anne DESMOULINS et Aurélien LECERF, le 22 mars

Manon VAUTIER et Abdelkader BENDJELTI, le 12 avril

Marion ROUXEL et Julien BUHAN, le 19 avril

Lucie LAISNEY et Paul LAMARE, le 7 juin

Géraldine HERNANDEZ et Rafaël BUHAN, le 25 juillet

Laëtitia PIETRAS et Baptiste BERTRAND, le 2 août

Max LAMAISON et David LECAVELIER, le 9 août

Emilie BISSON et Tony BERTRAND, le 15 août



Margot VILLETTÉ et Tristan MANCEL, le 10 janvier

Céli-Anne BARRE et Florent VAUTIER, le 17 janvier

Brigitte PORTIER et Didier FAVRAY, le 7 mars

Ilana SANCHEZ et Igor RIOU, le 12 mars

Laura LE LAIDIÉR et Julien HELAINE, le 28 mars

Manon ANDRIEUX et Axel ALLAIN, le 9 avril

Marie EGRET et Matthieu DORANGE, le 9 mai

Morgane BRIENS et Titouan LECHEVALLIER, le 11 juin

Carole RIGAULT et Killian VAQUEZ, le 27 juin

Agathe DUREL et Etienne DEMISSY, le 30 juin

Léonie HOCHET et Thomas HUET, le 14 août

Gwenaëlle PERROTTE et Vincent JOSEPH, le 24 octobre

Alexandra LEPLEUX et William VOLLE, le 21 novembre



Olivier BATAILLE, le 8 janvier

Bernard LETERRIER, le 10 janvier

Sébastien CASTEL, le 12 janvier

Juliette MESNIL née SIMON,

le 16 janvier

Anna LEPETIT née DOUESNARD,

le 3 février

Germaine LEPETIT née POSTAIRE,

le 18 mars

Lionel LOISELIER, le 24 mars

Décès et transcriptions

Louisette LEMESLEY née GUERRAND,
le 12 juin

Auguste LEGOUPILLOT, le 4 juillet

Jacques LOUISE, le 2 août

Thérèse LAUNÉY née JEANNE,
le 12 septembre

Marie DHAINAUT née DUVERNOIS,
le 21 septembre

Daniel THIBOUT, le 16 octobre

Pierre EVRARD, le 13 octobre

Michel MESLIN, le 18 octobre

Monique HAMEL née FLEURY,
Le 29 novembre